

## Modification de la clause bénéficiaire

(selon le chiffre 7, al. 2 du règlement de prévoyance)

A renvoyer à : **Fondation Epargne 3 de la Banque CIC (Suisse) SA**, c/o Banque CIC (Suisse) SA, Marktplatz 13, 4001 Bâle

### Coordonnées personnelles du preneur de prévoyance<sup>1</sup>

Nom :	Prénom :
Rue, n°:	NPA, localité :
Date de naissance :	Etat civil :
Sexe : <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	Téléphone :
Avez-vous des enfants? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

### Ordre des bénéficiaires

En cas de décès du preneur de prévoyance, les personnes suivantes sont les bénéficiaires dans l'ordre indiqué :

1. le conjoint survivant ou le partenaire enregistré survivant,
2. les descendants directs ainsi que les personnes à l'entretien desquelles le preneur de prévoyance subvenait de façon substantielle ou la personne avec laquelle le preneur de prévoyance formait une communauté de vie ininterrompue d'au moins cinq ans immédiatement avant son décès ou la personne qui doit subvenir à l'entretien d'un ou de plusieurs enfant(s) commun(s),
3. les parents,
4. les frères et sœurs,
5. les autres héritiers.

Le preneur de prévoyance peut désigner un ou plusieurs des bénéficiaires cités au chiffre 2 ci-dessus et en définir plus précisément les droits au moyen du présent formulaire. Le preneur de prévoyance peut en outre modifier l'ordre des bénéficiaires selon les chiffres 3-5 ci-dessus et en définir plus précisément les droits au moyen du présent formulaire. Si plusieurs personnes sont simultanément des bénéficiaires sous le même chiffre et si le preneur de prévoyance ne précise pas leurs droits, la Fondation répartit l'avoir de prévoyance 3a à parts égales entre les bénéficiaires.

### Modification de la clause bénéficiaire

J'ai pris connaissance de la clause bénéficiaire ci-dessus selon le ch. 7 du règlement de prévoyance et j'institue les personnes suivantes comme bénéficiaires dans les conditions suivantes, au cas où je décéderais :

Nom, prénom, adresse	Date de naissance	Relation avec le preneur de prévoyance (p. ex. fille, partenaire)	Part en %
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____



<sup>1</sup> Toutes les désignations s'appliquent pareillement aux personnes de sexe féminin.

21. juillet 2022  
Page 2 sur 2

Je déclare par la présente que la modification précitée de la clause bénéficiaire s'applique exclusivement à l'avoir sur mon compte de prévoyance 3a. Je prends également connaissance du fait que l'appréciation définitive de la modification de la clause bénéficiaire ne pourra être effectuée qu'à la date de mon décès. Par la présente modification de la clause bénéficiaire, je révoque toutes les modifications antérieures de ladite clause. Cette modification de la clause bénéficiaire reste valable tant qu'elle n'est pas révoquée par écrit auprès de la Fondation Épargne 3 de la Banque CIC (Suisse) SA.

Lieu, date :

Signature du preneur de prévoyance

**Réservé à l'usage interne**

Date : \_\_\_\_\_

Nom RM : \_\_\_\_\_

Visa RM : \_\_\_\_\_